



# La Coupe Nationale Vétérans

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS 2020**  
- à partir de 10 heures -  
À DEAUVILLE Salle Spécifique Tennis de Table,  
POM'S, Boulevard des Sports

- Trois Tableaux :**
- Tableau A : plus de 40 ans )
  - Tableau B : plus de 50 ans ) au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours.
  - Tableau C : plus de 60 ans )
- ✧ Possibilité de constituer une équipe de 2 joueurs ✧
  - ✧ d'un même département et de clubs différents ✧

## ✧ Règlement de l'épreuve ✧

### ● Condition de participation -

La Coupe Nationale Vétérans est ouverte aux joueurs et joueuses de la Ligue licenciés à la F.F.T.T., âgés de plus de 40 ans au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours soit nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1980.

### ● Déroulement de l'épreuve -

- Les rencontres ont lieu en cinq parties selon la formule suivante : 4 simples et 1 double (AX – BY – Double – AY – BX)
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches. La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a remporté trois parties.
- Les équipes sont réparties par poules selon le nombre de formations engagées.

### ● Composition des équipes

- Chaque équipe doit comporter deux joueurs au minimum et quatre au maximum.
- Possibilité de constituer une équipe de 2 joueurs d'un même département et de clubs différents.
- Un même joueur ne peut faire partie que d'une équipe.
- Chaque équipe peut être mixte et ne peut comporter qu'un seul étranger.
- Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.
- Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A et B.
- Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux A.

### ● Qualification pour la finale nationale

- Les équipes classées 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> dans le tableau A seront qualifiées pour la finale nationale.
- L'équipe classée 1<sup>ère</sup> dans les tableaux B et C sera qualifiée pour la finale nationale qui se déroulera les 9 et 10 mai à Valenciennes (59).

**Pour les règlements complets, voir les REGLEMENTS FEDERAUX – 2019 -  
(Règlements Sportifs Titre VI – Chapitre II pages 93, 94 et 95).**

**J.CANUET, responsable de l'épreuve**

❖❖ **Le bulletin d'engagement ci-dessous devra être accompagné** ❖❖  
**du montant de l'engagement fixé à 20.00 Euros par équipe**



**Ce bulletin d'engagement est à renvoyer dûment rempli**

**pour le 25 Février 2020,**

**accompagné du montant de l'engagement fixé à 20,00 Euros par équipe,  
par chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Normandie de Tennis de Table et  
adressé à :**

**Ligue de Normandie de Tennis de Table**

**7B AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT**

**76120 GRAND QUEVILLY**

@ : [lnnt@wanadoo.fr](mailto:lnnt@wanadoo.fr)

CLUB :

Adresse du correspondant :

.....  
.....

Tél : .....

@ : ..... (indispensable pour l'envoi d'infos)

Equipes	Nom Prénom	Date de Naissance	Points Classement	N° de Licence	Tableaux		
					A	B	C
Equipe 1	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 2	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 3	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
Equipe 4	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			
	_____	_____	_____	_____			

Nombre d'équipes engagées : .....x 20,00 Euros = .....Euros